



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'éducation

Élection de la présidente et du vice-président

Le jeudi 28 novembre 1996 — N° 11

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC



Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	115,00 \$
Débats des commissions parlementaires	325,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'aménagement et des équipements	105,00 \$
Commission du budget et de l'administration	75,00 \$
Commission des institutions	70,00 \$
Commission des affaires sociales	65,00 \$
Commission de l'économie et du travail	60,00 \$
Commission de l'éducation	40,00 \$
Commission de la culture	35,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	20,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	10,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 28 novembre 1996

Table des matières

Élection de la présidente	1
Élection du vice-président	1

Intervenants

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée

**Mme Jocelyne Caron
Mme Jeanne L. Blackburn
M. Lawrence S. Bergman**

Le jeudi 28 novembre 1996

Élection de la présidente et du vice-président

(Dix heures trente et une minutes)

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Nous avons quorum, alors je déclare ouverte la commission de l'éducation. Je vous rappelle que notre mandat est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Alors, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale s'est réunie hier pour convenir que la fonction de président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement, la majorité, et que le poste de vice-président revenait à un membre de l'opposition officielle. Je vous rappelle que, selon l'article 135, le président et le vice-président doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente

Alors, je suis prêt, d'abord, à recevoir une proposition pour la présidence. Mme la députée de Terrebonne.

Mme Caron: Alors, M. le Président, j'ai l'honneur de présenter une motion en vertu de l'article 134 de notre règlement et, à cette fin, je propose comme présidente de la commission de l'éducation la députée de Chicoutimi, Mme Jeanne Blackburn.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Alors, est-ce que Mme la députée de Chicoutimi accepte d'être mise en nomination?

Mme Blackburn: Avec plaisir, et c'est un honneur pour moi de présider la commission de l'éducation.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, est-ce que les membres de la majorité sont d'accord avec la proposition? D'accord. Et du côté de l'opposition officielle? Également. Alors, Mme la députée de Chicoutimi, vous êtes déclarée à nouveau présidente de la commission de l'éducation.

Élection du vice-président

Et je suis prêt maintenant à recevoir une proposition pour le poste de vice-président.

M. Bergman: Oui. M. le Président, j'ai l'honneur de proposer mon collègue le député de Bourassa, M. Yvon Charbonneau, au poste de vice-président de la commission de l'éducation.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je présume que le député de Bourassa est d'accord.

M. Bergman: Oui, oui, M. le Président.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Mon petit cousin est d'accord. Alors, est-ce que les membres de l'opposition officielle sont d'accord avec la proposition?

M. Bergman: Oui.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Oui. Vous avez un vote unanime, M. le député de...

M. Bergman: Ah oui!

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Et du côté de la majorité également?

Mme Caron: D'accord.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Alors, le député de Bourassa est déclaré élu vice-président de la commission de l'éducation. Mme la présidente de la commission.

Mme Blackburn: Écoutez, je suis heureuse et fière d'être présidente de la commission de l'éducation. Sans vouloir peiner les autres présidents et présidentes d'autres commissions, je dois dire que, pour moi, en tout cas, c'est la plus belle commission. C'est généralement la commission où on peut traiter des dossiers sans trop de partisanerie, ce que j'apprécie beaucoup. Merci.

Le Président (M. Charbonneau, Borduas): Très bien. Alors, sur ce, la commission de l'éducation est ajournée sine die. Et j'invite finalement les membres de la commission de l'économie et du travail.

(Fin de la séance à 10 h 34)

